

# Formation Etanchéité Bâtiment

## E72 – Etanchéité avec la

### Membrane synthétique TECTOFIN



#### PERSONNELS CONCERNÉS ET OBJECTIFS DU STAGE

- **Personnel d'entreprise appelé à mettre en oeuvre la membrane TECTOFIN en vue de l'obtention de l'agrément de Poseur conformément au CCP**
- **Personnel technique ou commercial non appelé à poser la membrane mais désireux d'acquérir les connaissances nécessaires au chiffrage ou prescription de ce type d'étanchéité.**

**PRE-REQUIS :** 1-Par expérience professionnelle ou formation préalable connaître les fondamentaux de l'étanchéité du bâtiment.

2- Bonne compréhension de la langue française à l'écrit et à l'oral .

#### METHODOLOGIE

Après une présentation de la membrane TECTOFIN et des principes de sa mise en oeuvre, le stage est consacré à l'apprentissage de la soudure à air chaud et la réalisation d'un complexe d'étanchéité complet incluant la fabrication des Evacuations EEP et TP

**DUREE :** 18 heures sur 3 jours & 1 journée de monitorat sur chantier (en France métropolitaine) pour votre perfectionnement et l'obtention de l'agrément de soudure

**VALIDATION :** Attestation de formation et obtention de l'Agrément de Soudeur sur chantier dans les 12 mois suivant la formation.

**Centres de Formation SIPLAST ICOPAL :**  
Usine de MONDOUBLEAU-30 Rue Poterie  
41170 CORMENON, Loir et Cher  
&  
Usine de LORIOL- Quartier Les Blâches  
26270 LORIOL, Drôme

Téléphone : 02 54 73 70 65  
Télécopie : 02 54 73 70 69  
Mail : frtvn@icopal.com

**N° De Déclaration d'Activité de formation : 24.92.00906.41**

**N° siret : 55210098400038 – APE : 2399**





## E72-Membrane synthétique – TECTOFIN

### Premier jour

13h30 accueil, présentation du stage et des participants

De 13h45 à 15h00 : Présentation de l'étanchéité universelle TECTOFIN

La destination et les domaines d'emploi du TECTOFIN

Etude des différents procédés de mise en oeuvre

- En surface courante TECTOFIN RV :
    - Par fixation mécanique
    - Par collage à froid : colle ICOPAL SFT Adhésive
    - En indépendance (sous protection ou non)
  - En relevé TECTOFIN RG
  - Point de détail TECTOFIN R
  - Evacuations des eaux pluviales et sorties
- Présentation des documents de référence remis aux participants
- Présentation des exercices pratiques du stage

De 15h00 à 18h00 : Exercices de mise en pratique

Présentation de la plate forme de travail et vérification des EPI

Présentation deux types d'outillage à Air chaud : manuel et mécanique

Présentation détaillée du Triac et des accessoires

Essai de soudure et test à l'arrachement.

- Etude de la soudure : *posionnement du triac, utilisation des accessoires, notion de fusion, brulage, collage, inclinaison de la soudure, point de reprise, marouflage, jontion de soudure*
- Découpe d'échantillons pour tests à l'arrachement

### Deuxième jour

De 8h30 à 12h30 : Exercices de mise en pratique

Apprentissage des techniques de pose en partie courante

- Test de soudure et d'arrachement
- Etude du support : *nature, aspect, forme de pente, notion de préparation, utilisation d'un séparateur.....*
- Mise en œuvre du TECTOFIN RV en surface courante
- Mise en œuvre d'un gousset pour angle entrant
- Découpage de la membrane au droit d'une souche
- Pontage d'un about de lé avec TECTOFIN R



## E72-Membrane synthétique - TECTOFIN

### Deuxième jour (suite)

De 13h30 à 18h30 : Exercices de mise en pratique  
Apprentissage des techniques de pose en Relevés et Points singuliers

- Mise en œuvre du TECTOFIN RG en relevé & acrotère
- Etude des protections de tête de relevé
- Mise en œuvre d'un gousset pour angle entrant et sortant
- Contrôle visuel des travaux
- Réparations en surface courante et relevés
- Mise en œuvre du PVC liquide
- Rangement et dépose des matériaux

### Troisième jour

De 8h30 à 10h30 : Exercices de mise en pratique

- Fabrication d'une évacuation d'eau pluviale, trop plein
- Démonstration de soudure chimique :
- Démonstration de la pose collée
- Démonstration de soudure au Leister mécanique

De 10h30 à 13h00 : Regroupement en salle et conclusion de la formation

- Debriefing des exercices pratiques
- Questions-réponses
- Exercice de métré sur exemple de chantier (les participants peuvent également fournir un plan de chantier à réaliser et le soumettre au moniteur au début de la formation)
- Test individuel des connaissances acquises
- Corrigé du test en commun
- Evaluation du stage et des prestations externes par les stagiaires
- Remise des attestations individuelles
- Remise des documents et échantillons de produits



## ASSISTANCE CHANTIER & AGREMENT DE SOUDURE POUR LA GAMME TECTOFIN

En complément de la formation théorique et pratique acquise, nous vous offrons 1 jour d'assistance sur chantier de pose de la membrane TECTOFIN.

L'objet de l'assistance est de fournir tous les conseils nécessaires à la bonne mise en place des matériaux SIPLAST et, si nécessaire, de démontrer les gestes de pose dans la situation particulière du chantier. Il sera fait ainsi rappel de la théorie acquise dans la mise en œuvre particulière du chantier de façon à relier les connaissances à la pratique du terrain.

- Dans ce cadre, le moniteur procédera au test des soudures effectuées par les stagiaires présents sur le chantier et, au vu des résultats obtenus, pourra délivrer l'agrément de soudure. Cet agrément est nominatif et est valide 12 mois. Il est reconductible et fait l'objet d'une carte personnalisée à notre logo, signée par nos soins, sur laquelle devra figurer la photographie du stagiaire ainsi agréé.
- La journée d'assistance /agrément doit être demandée dans un délai maximum de 12 mois à compter de la formation. La présence, sur le chantier, des personnes formées est indispensable.
- Le chantier devra être localisé en France métropolitaine. Nous consulter pour toute autre localisation.
- Chaque demande d'assistance devra nous parvenir au minimum 21 jours avant la date d'intervention souhaitée et fera l'objet d'une convention spéciale entre nos deux entreprises au même titre que nos opérations habituelles de monitorat.

*Cette intervention est une assistance. SIPLAST ICOPAL ne se substituera pas à votre Entreprise au regard de ses obligations contractuelles.*